

Réf: Dossier N° 274216

Avis de constitution

« KYPE CORPORATE »

ABIDJAN COCODY Angré, 7ème tranche ancien marché Cocovico,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20 Nov 2023 reçus par Me AKATCHA G. ALBERIC , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 04 Déc 2023, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « KYPE CORPORATE »

Informatique; réseaux, télécoms; télématique; sécurité informatique; archivage numérique; digital: fourniture et installation de matériels informatique et télématiques; géolocalisation; transmission satellite; monétique et transaction; fourniture d'effets d'habillement et d'équipements militaires; fourniture d'engins militaires et divers; fourniture de véhicules et autres engins; fournitures de divers équipements; import/export; communication, marketing et management; formation; cabinet conseil; publicité; audiovisuel; évènementiel.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant

10,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

ABIDJAN COCODY Angré, 7ème tranche ancien marché Cocovico,

M COULIBALY LAZENI (PCA)

M YEO PENIKANDJILIGUÉ BRAHIMA (DG)

n°CI-ABJ-03-2023-B14-00146 du 26/12/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°90887/GTCA/RC/2023 du 26/12/2023

Pour Avis

Le CEPICI

